Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Coopérative Textura doit se restructurer

Sans une intervention immédiate sous forme d'un plan de liquidation partielle, la situation financière de la Coopérative Textura exigerait une mise en faillite avec les conséquences que cela entraînerait pour tous les partenaires concernés. Afin d'éviter ce cas extrême, la direction de Textura, le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) et le Service de l'emploi du Département de l'économie ont décidé d'élaborer un plan de restructuration.

Reconnaissant le rôle social important joué par la Coopérative depuis de nombreuses années en matière de lutte contre le chômage, doublé de sa dimension économique et environnementale, les autorités concernées estiment nécessaire et opportun de maintenir une telle structure, afin de répondre aux besoins actuels en matière de mesures de marché du travail.

C'est ainsi que l'autorité cantonale, le SECO et Textura se sont concertés afin d'établir un plan de redressement dans le but de permettre la poursuite des activités de la Coopérative dès le 1er janvier 2002.

Le plan de restructuration porte principalement sur le redimensionnement de la capacité d'accueil de Textura et sur l'abandon de toutes les activités qui ne sont pas directement liées à la récupération et à la vente de textile.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 09 octobre 2001

Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021/316'61'01